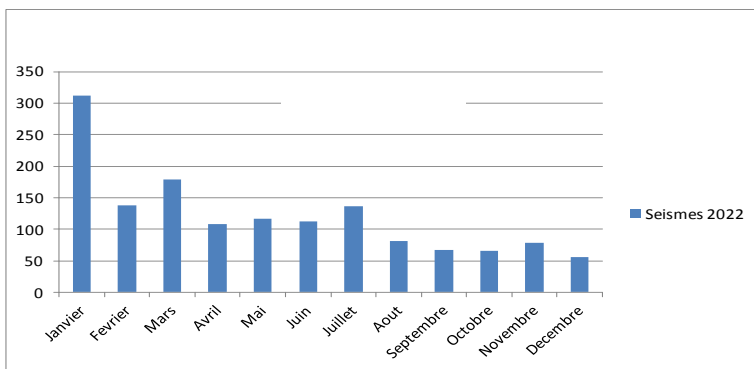


Bulletin sismique de la République d'Haïti pour l'année 2022

Comme il est de coutume, depuis quelques années, l'Unité Technique de Sismologie (UTS) du Bureau des Mines et de l'Énergie (BME), en plus des bulletins sismiques mensuels préparés et publiés, se fait le plaisir de vous présenter, cette année encore, le bilan des activités sismiques observées en Haïti durant l'année 2022 au cours des mois allant de janvier à décembre. Les informations qui y figurent, évidemment traitées et analysées, sont collectées à partir des réseaux locaux (Ayiti-séismes et UTS) et régionaux (Cuba, Jamaïque et République Dominicaine). Ce bilan se présente comme suit :

Quantité et magnitude des séismes enregistrés

- Mille quatre cent cinquante et un (1451) séismes de magnitude comprise entre 0,7 et 5,5 ont été enregistrés (Figure 1, Tableau 1). La plus grande magnitude notée pour l'année 2022 a été de 5,5 survenue à 8h16'22" le 23 janvier près de la ville d'Anse-à-Veau dans le département des Nippes. Le graphique 1 montre que la répartition mensuelle de ces 1451 séismes est très inégale et indique le degré d'activité sismique en Haïti affichant une valeur moyenne de 109 séismes par mois. Ce graphique indique également que le nombre de séismes est plus élevé durant le début de l'année, tandis que l'activité sismique est moins intense d'août à octobre contrairement à ceux qui pensent qu'elle est plus élevée durant les mois les plus chauds.



Graphique 1. Répartition mensuelle des séismes au cours de l'année 2022

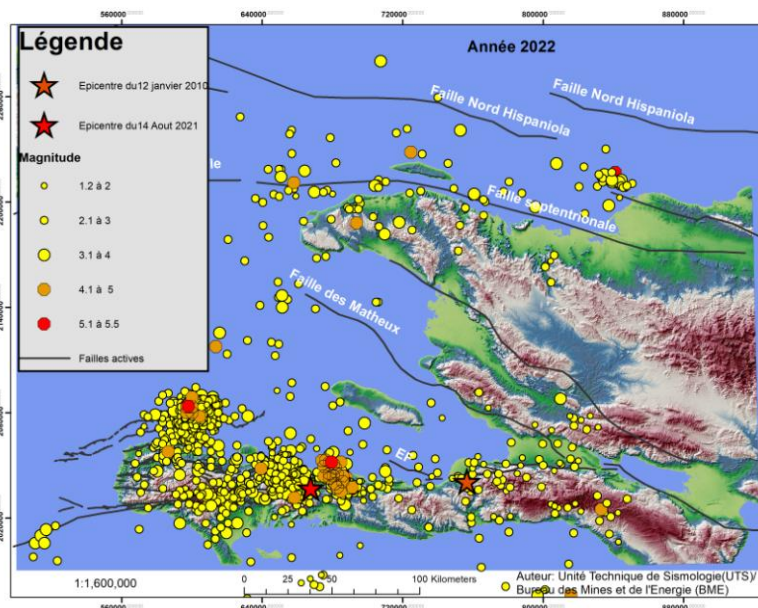


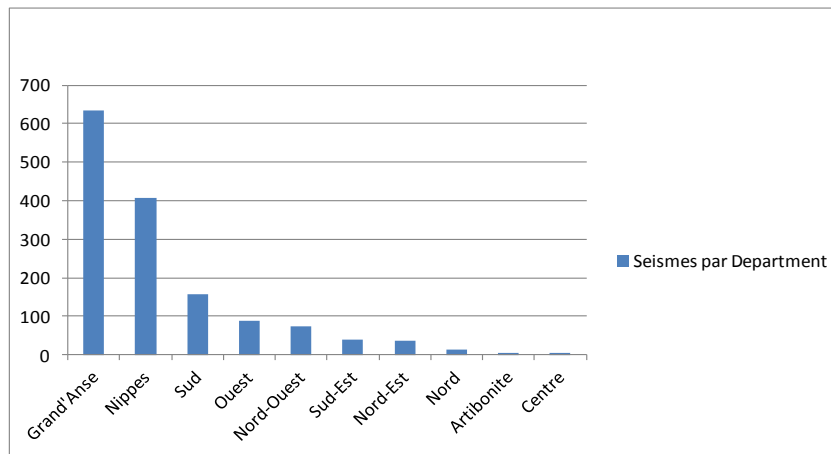
Figure 1. Carte de répartition des séismes au cours de l'année 2022

Mois	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec	Total
Séismes 2022	312	138	179	108	117	113	137	81	67	65	78	56	1451

Tableau 1. Répartition mensuelle des séismes au cours de l'année 2022

Répartition géographique des séismes enregistrés

- Les séismes enregistrés au cours de l'année se répartissent à travers les dix (10) départements géographiques du pays et montrent encore une inégale activité sismique dans chaque département. D'après le graphique 2 et le Tableau 2, la Grand'Anse, les Nippes et le Sud se retrouvent en tête de liste en raison des conséquences du séisme de magnitude 7,2 survenu le 14 août 2021 dans le département des Nippes. Ces départements sont suivis de ceux de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud-Est et du Nord-Est. Les départements où les activités sismiques ont été les moins intenses au cours de l'année sont le Nord, l'Artibonite et le Centre. Il n'en a pas toujours été ainsi car en 2020 le classement par département par ordre décroissant se présentait de la façon suivante : Nord-Ouest, Sud-Est, Ouest, Nord, Nippes, Artibonite, Sud, Centre, Nord-Est et la Grand'Anse qui occupait la dernière position dans le classement.



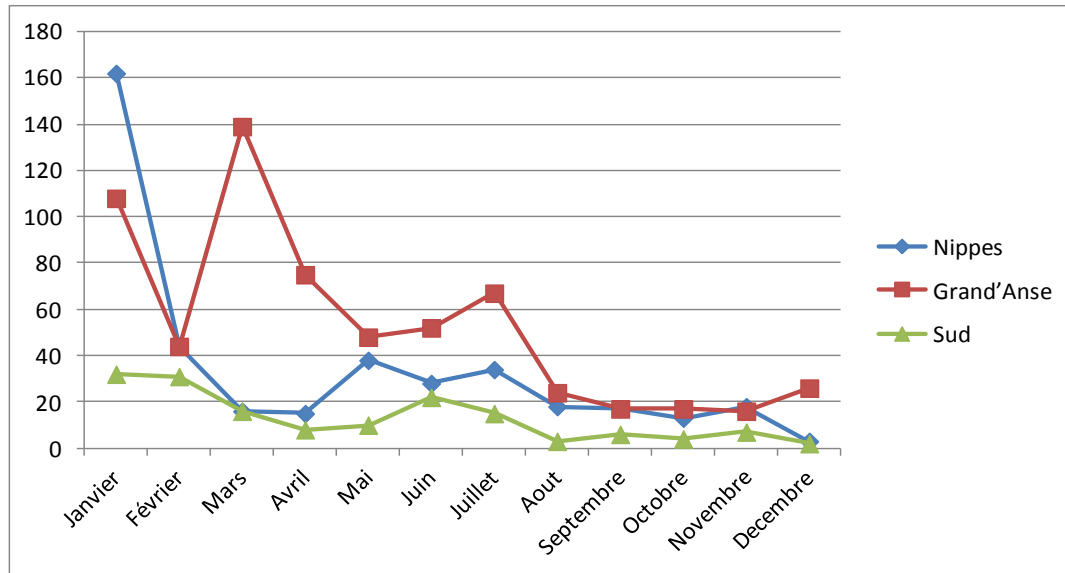
Graphique 2. Répartition mensuelle des séismes par département au cours de l'année 2022

Départements	Grand'Anse	Nippes	Sud	Ouest	Nord-Ouest	Sud-Est	Nord-Est	Nord	Artibonite	Centre	Total
Séismes par département	633	406	156	87	73	39	35	13	5	4	1451

Tableau 2. Répartition mensuelle des séismes par département au cours de l'année 2022

Courbes évolutives des séismes enregistrés

- Les courbes évolutives des séismes enregistrés dans les trois (3) départements les plus touchés par le séisme du 14 août 2021 dans les Nippes sont indiquées pour l'année dans le graphique 3, le Tableau 3 et la Figure 2 ci-dessous. L'analyse de ces courbes dénotent combien un séisme majeur survenu dans une région peut entraîner un certain nombre de répliques autour de son épicerne, mais également des conséquences imprévisibles allant à l'activation de certaines failles non actives situées dans sa périphérie. Il peut également augmenter localement, pendant un certain temps, l'activité sismique de la région au détriment des autres départements. Au cours de l'année, les stations sismiques ont enregistré pour les trois départements mille cent quatre-vingt-quinze (1195) séismes de magnitude inférieure ou égale à 5,5, soit 82,4 % des 1451 séismes.



Graphique 3. Courbes évolutives des séismes dans les départements de la Grande'Anse, des Nippes et du Sud au cours de l'année 2022

	Nippes	Grand'Anse	Sud	total
Janvier	162	108	32	302
Février	44	44	31	119
Mars	16	139	16	171
Avril	15	75	8	98
Mai	38	48	10	96
Juin	28	52	22	102
Juillet	34	67	15	116
Août	18	24	3	45
Septembre	17	17	6	40
Octobre	13	17	4	34
Novembre	18	16	7	41
Décembre	3	26	2	31
Total	406	633	156	1195

Tableau 3. Répartition mensuelle des séismes dans les départements des Nippes, de la Grand'Anse et du Sud au cours de l'année 2022

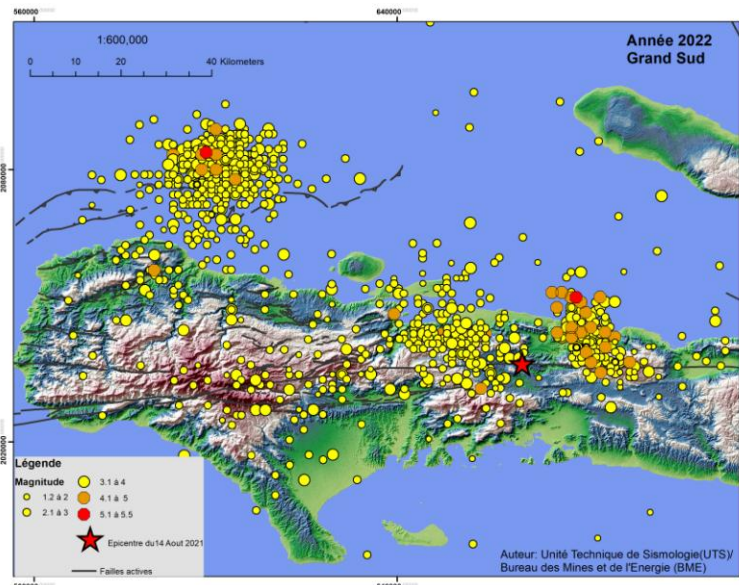


Figure 2. Carte de répartition des séismes dans les départements des Nippes, de la Grand'Anse et du Sud au cours de l'année 2022

Il est à remarquer que le département de la Grand'Anse a connu une intense activité sismique durant toute l'année 2022 avec 633 séismes sur 1195, soit 53 % de ces séismes. La plupart des épicentres sont localisés en mer, au Nord de Jérémie, autour de la faille Nord-Grand'Anse-Nippes cartographiée par le PNUD en 2017. Rappelons que la ville de Jérémie est située à environ 70 km à l'ouest de l'épicentre du séisme du 14 août et que les secousses de la Grand'Anse s'apparentent à une réactivation de la faille Nord-Grand'Anse-Nippes. Les séismes en mer autour de cette faille représentent environ 89,7 % (568) de l'ensemble des séismes enregistrés pour l'année dans la Grand'Anse (633).

Pour authentification :

Claude Preptit, Ing.
Directeur Général du BME


Annexe. Définition des échelles et consignes

Intensités	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X+
Perception Humaine	Non ressenti	Très faible	Faible	Légère	Modérée	Forte	Très forte	Sévère	Violente	Extrême
Dégâts probables	aucun				Très légers	Légers	Modérés	Moyens	Importants	Généralisés


Définition simplifiée de l'échelle des intensités macrosismiques

Magnitudes	8 ou plus	7-7,9	6-6,9	5-5,9	4-4,9	3-3,9	1-3
Description	<i>Grosse</i>	<i>Majeure</i>	<i>Forte</i>	<i>Modérée</i>	<i>Légère</i>	<i>Mineure</i>	<i>Très mineure</i>


Définition simplifiée de l'échelle des magnitudes



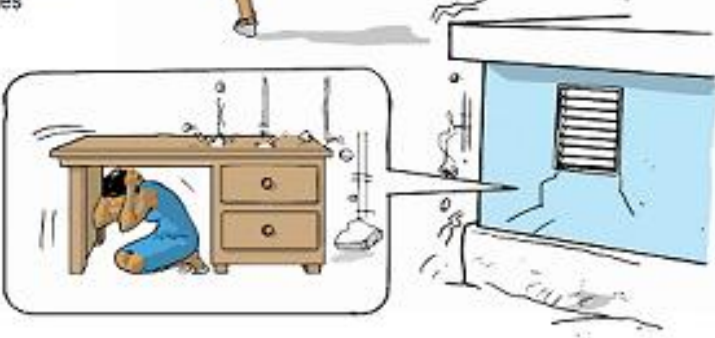
1 A l'extérieur : éloignez-vous du bord de mer et gagnez un point haut



2 Eloignez-vous des bâtiments, des arbres et des lignes électriques



3 A l'intérieur : abritez-vous sous un meuble solide et protégez-vous la tête



4 Dans tous les cas, écoutez la voix des brigadiers de la protection civile